

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

AU SEIN DE L'INSTITUTION SCOLAIRE

RESPECT DES PERSONNES

- ✓ Je dois respecter les adultes et mes camarades.
- ✓ Je ne dois pas frapper les adultes et mes camarades.
- ✓ Je ne dois pas insulter ni être grossier.
- ✓ Je ne dois pas avoir de gestes déplacés.
- ✓ Je dois demander de l'aide à un adulte si je rencontre un problème.
- ✓ Je dois appliquer les formules de politesse pour le bien vivre ensemble.
- ✓ Je dois être attentif aux autres.
- ✓ Je dois aider les autres
- ✓ Je dois respecter les décisions des adultes
- ✓ Je ne dois pas harceler.

RESPECT DU MATERIEL ET DES LOCAUX

LE MATERIEL ET LES LOCAUX SONT LE BIEN DE TOUS EN CONSEQUENCE :

- ✓ Je ne dois pas le casser
- ✓ Je ne dois pas le jeter
- ✓ Je dois le ramasser
- ✓ Je dois le ranger
- ✓ Je dois l'utiliser correctement
- ✓ Je ne dois pas dégrader, souiller les locaux et bâtiments.

LES INTERDITS

Je ne dois pas apporter :

- Argent
- Objets de valeur
- Objets dangereux
- Téléphone portable
- Jeux électroniques
- Bonbons
- Billes
- Ballons en cuir

LES AUTORISATIONS

Je peux apporter :

- Ballons en mousse
- Jeux de société

SANCTIONS

Les responsables de la prise en charge de vos enfants dans le cadre de l'institution scolaire se réservent le droit d'appliquer des sanctions en fonction des situations.

Nous demandons aux parents de bien vouloir respecter l'autorité et les décisions des responsables de 7h45 à 18h00.

LIAISONS PARENTS(S) –INSTITUTION

Un carnet de liaison à 4 volets (Scolarité, Cantine, A.P.E et Périscolaire) vous permettra de contrôler au **quotidien** le comportement de votre enfant. Il doit être **impérativement** remis dans le cartable.

Pour toutes demandes d'information ou de rencontre merci de vous référer aux informations ci-dessous :

| <u>Période</u> | <u>Contact</u> |
|-----------------------------|---------------------------|
| Ecole | Enseignantes |
| Cantine /APE ⁽¹⁾ | Mairie via le secrétariat |

⁽¹⁾Pour toute demande d'information ou de rencontre sur les périodes cantine/ape, celle-ci se fera uniquement sur rendez-vous via le secrétariat de Mairie et non directement avec les employés ou animateurs.

CHARTE DE BONNE CONDUITE AU SEIN DE L'INSTITUTION SCOLAIRE

Je soussigné, responsable légal de

.....déclare

avoir lu, compris et approuvé la CHARTE DE BONNE CONDUITE AU SEIN DE L'INSTITUTION SCOLAIRE

Fait à

Le

Signature(s) :